



Octobre 2020

# Informations municipales

## 04 74 02 02 02

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

### ► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat	1
Conseil municipal	2
Déclaration de rassemblement, réunion ou activité de plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public	2
Mutuelle communale - SOLIMUT	2
Réunion publique: Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation du Morgon et du Nizerand	2
Valorisation de la vie économique du village - panneau publicitaire	2
Plan sécheresse	2
Fleurissement	3
Déclaration annuelle de ruches	3
Poubelles d'ordures ménagères	3
Déchetterie mobile	4
Club des amis du jeudi	4
Classe en 0 - annulation des conscrits	4
Association Hippotoufer	4
Vers une lettre plus verte... Recevez-la par mail	8

### Dates à retenir

01/10 : Réunion publique : Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation du Morgon et du Nizerand  
02/10 : Permanence, Mutuelle communale  
15/10 : Conseil municipal  
17/10 : Déchetterie mobile - Lacenas  
19 au 23/10 : Stages cirque, Hippotoufer



**MAIRIE**

### Secrétariat

En raison de la crise sanitaire, la municipalité a mis en place les équipements et les procédures nécessaires pour garantir la protection sanitaire de la secrétaire de mairie, des élus et des personnes qui viennent à la mairie : plexiglas, port obligatoire du masque, lavage de mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie.

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultable sur le site internet de la commune de Rivolet <http://www.rivolet.fr> :

- **Mardi de 7h30 à 12h**
- **Jeudi de 16h à 19h**
- **Vendredi de 10h à 12h30**

## **Conseil municipal**

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 15 octobre à 20h30** dans la salle des fêtes de Rivolet.

## **Rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public**

En application de l'article 3 du décret n°2020-860 du 10 juillet, tout organisateur d'un rassemblement, d'une réunion ou d'une activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (places, parcs, jardins, terrain relevant du domaine public...) mettant en présence plus de 10 personnes doit adresser au préfet une déclaration de cette manifestation.

La déclaration doit être adressée, 3 jours francs au moins avant l'évènement, à l'adresse suivante : [sp-sec-sprefvill@rhone.gouv.fr](mailto:sp-sec-sprefvill@rhone.gouv.fr)

La déclaration doit à minima préciser le jour, les heures de début et de fin, le lieu, la nature de la manifestation, l'identité et les coordonnées de l'organisateur, le nombre maximal de participants attendus et les moyens déployés pour vérifier le nombre de personnes susceptibles de se rassembler et faire respecter la jauge, l'avis de la commune s'il s'agit d'un organisateur privé...

Le formulaire type de déclaration remis par la préfecture du Rhône est disponible en mairie si vous le souhaitez.

## **Mutuelle communale - SOLIMUT**

Une permanence avec la conseillère SOLIMUT a lieu chaque mois.

Ce mois-ci, ce sera **le vendredi 2 octobre 10h à 12h**.

Vous trouverez les informations nécessaires à une éventuelle adhésion.

## **Réunion publique : Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation du Morgon et du Nizerand**

Dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention du risque naturel d'inondation du Morgon et du Nizerand, la Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT69) organise une réunion publique le **jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020 à 18h30** à Villefranche-sur-Saône, L'Atelier – 109, rue des Jardiniers. Cette réunion publique sera l'occasion de présenter à la population d'une part le processus d'élaboration du plan de prévention et d'autre part la nouvelle connaissance du risque inondation sur les bassins versants du Morgon et du Nizerand (les cartes d'aléa).

Le port du masque est obligatoire pour assister à cette réunion publique.

## **Valorisation de la vie économique du village – panneau publicitaire**

Nous envisageons la réalisation et la pose d'un panneau publicitaire qui informerait sur les différentes activités économiques du village (artisans, agriculteurs et prestataires de service).

Le coût de ce panneau serait partagé entre les différents annonceurs.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le secrétariat de mairie avant le 15 novembre 2020.

## **Plan sécheresse**

Les mesures de restriction s'appliquent jusqu'au 31 octobre 2020.



## ENVIRONNEMENT

### **Fleurissement**

Comme vous avez pu le voir, les fleurs dans les bacs de la traversée du village n'ont pas résisté à la sécheresse.

En effet, compte tenu de l'arrêté préfectoral interdisant l'arrosage des fleurs d'agrément, la commune a demandé à Alain, l'employé municipal, de ne plus arroser, la Police des Eaux l'ayant prévenu l'année dernière que si l'arrêté de sécheresse n'était pas respecté, un procès-verbal serait dressé contre le contrevenant (1500€).

C'est effectivement dommage compte tenu des efforts déployés par Alain, par les bénévoles et par les enfants de l'école qui avaient préparé les plants. Mais la municipalité avait envisagé ce risque de sécheresse et n'avait fait aucun achat de plants en 2020 (économie d'environ 1000€).

La Police de l'Eau qui est venu contrôler le bon affichage de l'arrêté et vérifier le respect des règles édictées nous a dit qu'il était possible d'arroser mais uniquement avec de l'eau de récupération de pluie.

Le Conseil municipal va donc étudier la possibilité de :

- mettre en place des bacs de stockage d'eau de pluie : toit du hangar, toit de la salle des fêtes, et chiffrer le coût lié à ces installations,
- de créer des bacs de fleurs en pleine terre (avec éventuellement goutte à goutte) pour réduire l'arrosage.

Nous vous tiendrons informer des décisions qui seront prises sur ce sujet.

### **Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

**A NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2020).

### **Poubelles d'ordures ménagères**

Nous constatons que de plus en plus de poubelles restent sur leur lieu d'enlèvement pendant toute la semaine, ce qui n'est pas très décoratif.

Afin de préserver le côté accueillant de notre village, nous vous remercions donc de ne sortir vos poubelles que le jeudi soir et de les rentrer au plus tard le vendredi soir.

De plus, nous vous rappelons que les ordures ménagères ne doivent pas être déposées en vrac mais dans les containers prévus à cet effet. Pensez aux personnes qui assurent cette collecte.



## **Déchèterie mobile**

L'Agglo de Villefranche renouvelle, cet automne, une journée de déchèterie mobile, **le samedi 17 octobre de 9h à 17h** sur le parking de l'école à Lacenas (voir feuille jointe).



## **ASSOCIATIONS**

---

### **Le club des amis du jeudi**

*Le club recrute des adhérents retraités ou pas.*

*Si vous aimez jouer aux cartes, venez nous rejoindre.*

*Les amis du jeudi se retrouvent tous les premiers et troisièmes jeudis du mois de 14h à 18h.*

*Nous comptons sur vous. Merci.*

### **Classe en 0 – Annulation des conscrits**

*Pour cause de crise sanitaire, la classe en 0 annule la fête des conscrits.*

### **Association Hippotoufer**

*L'association Hippotoufer propose de nombreux ateliers et stages, pour petits ou grands enfants, pour adultes...alors venez essayer !*

#### **Stage d'initiation à la langue des signes française**

*Stages animés par Maude Lallier (Cie les Mots de la Lune)*

*Stages découverte pour sensibiliser à la Langue des Signes Française et permettre à un large public d'être informé de l'histoire de la culture sourde, de s'initier aux bases sous forme de jeux spatio gestuels, de mémorisation, de poèmes et de chansignes simples...*

*Samedi 23 janvier stage duo parent-enfant à partir de 6 ans de 14h30 à 17h30-pause goûter partagé à 16h – Tarif : duo 50 €*

*Dimanche 24 janvier stage adulte (dès 16 ans) de 10h à 17h (repas partagé 13h à 14h) – Tarif: 60 €*

#### **Atelier d'éveil circo-ludique**



*Atelier animé par Maude Lallier (Cie les Mots de la Lune)*

*L'atelier d'éveil circo-ludique est une discipline adaptée aux jeunes enfants, qui leur permet d'expérimenter leur corps, l'espace, les objets, les autres et la relation enfant-adulte de manière ludique et sensorielle. Echauffement en histoire, en chanson, en acrobaties, parcours de motricité, jeux coopératifs, portés, relax...*

*Atelier duo pour les enfants de 1 à 4 ans et leurs parents (le parent peut-être une nounou, un grand-père, une marraine, un oncle...)*

*Horaires des 2 groupes : 1-2 ans de 9h30 à 10h30 ou 3-4 ans de 10h45 à 11h45*

*Lieu : Salle de motricité, à côté de la mairie de Rivolet*

*2 séances d'essai le 12 ou 26/09 (sur inscription)*

*9 ateliers, 1 samedi matin par mois : Les 03/10, 14/11, 19/12 2020, et 23/01, 27/02, 20/03, 03/04, 08/05, 29/05 2021*

*90€ les 9 séances*

*170€ pour 2 enfants (tarif spécial fratrie) +5€ d'adhésion adulte et 1€ d'adhésion enfant à Hippotoufer*

*Contact : [maudelalune@yahoo.fr](mailto:maudelalune@yahoo.fr)*

*<https://maudelalune.wixsite.com/lesmotsdelalune>*

## **Atelier écriture**

Atelier proposé par Mary Gréa

Cet atelier est destiné à des gens qui rêvent d'écrire et ne savent pas comment s'y prendre pour démarrer mais aussi à des personnes qui écrivent déjà, et qui ressentent le besoin d'être accompagné pour aboutir leurs chantiers d'écriture.

Parcours 1 : Mercredi 23 et 30 septembre, mercredi 14 octobre, mercredi 4 et 25 novembre, mercredi 2 et 16 décembre, mercredi 6, 20 et 27 janvier de 19h30 à 21h30

Parcours 2 : Mercredi 24 février, mercredi 3, 10, 24, 31 mars, mercredi 28 avril, mercredi 5, 12, 19 mai, mercredi 2 juin de 19h30 à 21h30

Tarifs :

– 25 € la séance

– 250 € le parcours de 10 séances hebdomadaires d'écriture

Séance découverte gratuite : Mercredi 16/09 à 19h30

Contact: [greamarieange@yahoo.fr](mailto:greamarieange@yahoo.fr)

<https://laplumedesama.fr/>

## **Le cercle de femmes avec l'atelier de Journal Créatif®**

Atelier proposé par Mary Gréa

Le Journal Créatif® est une forme de journal intime non conventionnel qui inclut l'écriture, le dessin / la peinture et le collage. Une puissante association entre ces trois langages qui permet de toucher et transformer des parties de soi inatteignables juste par l'écriture – et ceci sans avoir de compétence artistique spécifique.

L'objectif est d'explorer un outil créatif de connaissance de soi, de développement personnel et professionnel, au sein d'un groupe de femmes désireuses de se connecter à leur potentiel créatif et de rayonner dans leur vie intérieure comme extérieure.

Dates : 1 fois par mois les Mercredis de 19h30 à 21h30. Les 7/10, 18/11, 9/12, 13/01, 3/02, 17/03, 7/04, 26/05, 23/06.

Tarifs : 30 € par atelier sans abonnement. Dégressif avec abonnement. 210 € pour le pack complet de 10 ateliers pour l'année.

Séance découverte gratuite : Mercredi 16/09 à 19h30

Contact: [greamarieange@yahoo.fr](mailto:greamarieange@yahoo.fr)

<https://laplumedesama.fr/>

## **Cercle de chant**

Atelier proposé par Clothilde Durieux



Dans ces ateliers, je vous propose d'apprendre des polyphonies (provenant de partout, en fonction de mes coups de cœur). Nous partagerons également des temps de "circle song", sur lesquels nous abordons le travail vocal et l'impro dirigée, (travail de l'écoute, rythmique et mélodique, de soi et du groupe !) Dans un esprit de partage et de bienveillance, je vous inviterai à pousser un peu plus vos curseurs à partir

de là où vous en êtes ! L'idée étant de rester en petite formation pour pouvoir affirmer et soutenir sa voix (14 personnes max).

Ces ateliers auront lieu un lundi sur deux de 19h30 à 21h30+ 2 samedis de stage

Tarif : 250€ pour l'année.

Lieux : Salle de psychomotricité de Rivolet (à côté de la mairie)

Pour toutes questions merci de me contacter : [clothilde.clo@gmail.com](mailto:clothilde.clo@gmail.com)

## **Balades sensibles**

Proposées par David Bartholoméo.



*Sismographies et Ec(h)ographie.*

*Ces balades sont l'occasion de créer des cartographies sensibles d'un territoire. Le corps, le bras et la main deviennent un sismographe qui transcrit tant le paysage intérieur (émotion, sensibilité) que le paysage extérieur. Des arrêts sont faits pour écouter l'autour et transformer les sons en graphisme. Nul besoin de savoir dessiner, les traces se font sans regarder et les yeux fermés !*

*Tous les 1ers dimanches du mois de 14H-17H*

*Sur réservation – 04 27 49 68 92*

*Prix Libre*

*matériel fourni + encadrement (15 €)*

## **La chorale Rivoletto**



*Vous aimez pousser la chansonnette ? Venez chanter avec la chorale de Rivolet. On y apprend des chansons simples à 3 ou 4 voix : musique ancienne, musique traditionnelle, classiques du chant choral ou autre, le plus souvent en français. Vous êtes invités à les rejoindre chaque mercredi de l'année (hors vacances scolaires) à 20h30 dans la salle de réunion de la Mairie.*

*Contact: [rivoletto@dindesfolles.com](mailto:rivoletto@dindesfolles.com)*

*<https://www.facebook.com/choralerivoletto>*

*Adhésion à Hippotoufer 5€. Participation libre et non obligatoire.*

## **Ateliers arts plastiques**

*Ateliers proposés par David Bartholoméo*

*Créer des volumes, sculptures et mobiles avec ce que l'on trouve, des objets à recycler et des végétaux. Une rencontre entre la nature et notre monde moderne.*

*De 8 à 13 ans. 6 enfants maximum.*

*Pendant les vacances de la Toussaint – du 19 au 23 octobre*

*Pendant les vacances d'hiver – du 8 au 12 février*

*Pendant les vacances de printemps – du 19 au 23 avril de 14H-17H*

*70 € la journée, matériel compris*

## **Stage de cirque enfants**



*Proposés par l'association Sueno Del Arte – Intervenante Noémie*

*L'association Hippotoufer et l'école de cirque Arts, Vie et Vents proposent des Stages de Cirque enfants à Rivolet.*

*Pendant les vacances de la Toussaint – du 19 au 23 octobre*

*Pendant les vacances d'hiver – du 8 au 12 février*

*Pendant les vacances de printemps – du 19 au 23 avril*

*Lors de ce stage, chacun pourra (re)découvrir différentes disciplines des arts du cirque : la jonglerie, l'équilibre sur objets, les acrobaties et les portés.*

*– 4 à 6 ans : du lundi au vendredi de 16h15 à 17h45 : 37€*

*– 7 ans et plus : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h : 57 €*

*Pour les fratries, réduction de 10 %*

*+ Adhésion Hippotoufer 1€ pour les enfants*

## **Atelier création clown de théâtre**



*Le collectif d'être acteur en collaboration avec l'association Hippotoufer (festival des Dindes Folles), vous propose un atelier création, « clown de théâtre » adultes pour la saison 2020/2021.*

*Cet atelier est animé par Hugues Fellot (clown au Cirque Plume de 2006 à 2012)*

*Pour tous ceux qui voudrait rencontrer cet art, nous vous proposons un rendez-vous d'essai le jeudi 24 septembre de*

*19h à 22H à la salle de gym de Rivolet (à côté de la mairie). Inscription en ligne en bas de cette page ou par téléphone : 06 49 88 20 39*

*Suite à cette rencontre vous pourrez vous inscrire pour l'année.*

*Les Rdv auront lieu un jeudi sur deux de 19h à 22h dans cette même salle à Rivolet. Plus un ou deux samedis pour construire un spectacle nourrit de nos recherches qui sera présenté pour un public.*

*12 personnes maxi*

*Tarif : 255€ + 5€ d'adhésion à l'association Hippotoufer*

### **UNE RUPTURE POUR UN AUTRE REGARD**

*Se découvrir clown Cet atelier vous propose de découvrir ce héros sensible qui sommeille en vous, ce personnage absurde et malhabile, unique et optimiste, prêt à toute épreuve. Chacun a en lui un personnage clown au caractère unique et singulier. Un autre Soi qui ouvre la porte sur de nouveaux possibles, un être chargé de mémoires qui vit au présent pour un futur éveillé. Un être émotionnel à la poésie fine et extravagante. Rencontrer son clown est une démarche personnelle envoutante et passionnante. Une ruée vers l'or qui n'a que le prix de la liberté. Techniques Eveiller votre clown, c'est mettre en jeu vos émotions, votre imaginaire, votre sensibilité, votre poésie. C'est aussi cultiver la présence, l'écoute, la capacité à créer et à rire de vous tout en apprenant les codes des jeux scéniques. Les exercices proposés, de nature physique et vocale, sont bienveillants et malléables en fonction de l'avancement de chacun. Nous travaillerons les différentes ruptures de jeux qui créent la surprise. Cet atelier s'adresse à toute personne désirant rencontrer ou confirmer cet art pour créer ensemble un spectacle à partir de nos découvertes*

*La Mairie de Rivolet*

**Vers une lettre plus verte....**

**Recevez-la par mail !**

*Dans un souci de développement durable et de lutte contre le gaspillage, nous vous proposons de recevoir la lettre verte directement par messagerie électronique.*

***Pour cela, rendez-vous sur le site de la commune [www.rivolet.fr](http://www.rivolet.fr) et compléter le formulaire proposé. Cette démarche vous permettra de disposer d'informations plus complètes plus rapidement.***